

3.0 crédits

30.0 h

Enseignants:	Demeulenaere Isabelle (coordinateur) ; Smit Mariken ; Dachy Valérie ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Le cours est articulé autour de différents thèmes liés principalement au domaine professionnel dans lequel l'étudiant sera appelé à s'insérer. Des thèmes d'actualité seront également abordés.
Acquis d'apprentissage	<p>Compréhension à la lecture : niveau B2- du CECR</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pouvoir comprendre des articles et des rapports sur des problèmes contemporains ou relatifs au domaine d'études et dans lesquels les auteurs adoptent une position ou un point de vue particuliers.</li> <li>- Pouvoir lire un rapport de réunion, une note de service, une offre d'emploi.</li> </ul> <p>Compréhension orale : niveau B2- du CECR</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pouvoir comprendre les enregistrements en langue standard que l'on peut rencontrer dans la vie sociale, professionnelle ou universitaire et reconnaître le point de vue et l'attitude du locuteur ainsi que le contenu informatif.</li> <li>- pouvoir comprendre la plupart des journaux et des magazines télévisés.</li> <li>- dans le cadre d'une conversation, pouvoir comprendre en détail ce qui est dit en langue standard, même dans un environnement bruyant.</li> </ul> <p>Expression orale : niveau B1 du CECR</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pouvoir faire un exposé simple et direct, préparé, sur un sujet familier ou relatif à son domaine, qui soit assez clair pour être suivi sans difficulté la plupart du temps et dans lequel les points importants soient expliqués avec assez de précision.</li> <li>- être capable de gérer les questions qui suivent tout en faisant répéter si le débit était rapide.</li> <li>- pouvoir aborder sans préparation une conversation sur un sujet familier.</li> <li>- pouvoir suivre une conversation quotidienne si l'interlocuteur s'exprime clairement, bien qu'il soit parfois nécessaire à l'apprenant de faire répéter certains mots ou expressions.</li> </ul> <p>Expression écrite : niveau A2 du CECR</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pouvoir rédiger de brèves notes simples en rapport avec des besoins concrets</li> <li>- pouvoir écrire une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs simples tels que « et », « mais » et « parce que ».</li> </ul> <p>Code:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- consolidation du vocabulaire de base (+/- 2000 mots) et extension du vocabulaire général et spécifique au monde du travail, consolidation des structures grammaticales spécifiques du néerlandais</li> </ul> <p>L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative sans toutefois négliger la correction.</p> <p>Culture:</p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées, sensibiliser les étudiants à la culture flamande et néerlandaise, développer la capacité d'apprécier les valeurs transmises par cette culture à travers différents domaines (social, politique, économique).</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>De manière plus précise, ce cours vise à aider l'étudiant à anticiper son entrée sur le marché de l'emploi, en le préparant à la prise de parole en réunion, à la conversation téléphonique, à la rédaction d'un courriel, à la participation à un débat... L'objectif est également de permettre à l'étudiant de faire plus ample connaissance avec le monde du travail, par le biais de lecture d'articles, de conférences, de séquences vidéo, de simulation d'entreprise</p> <p>Toutes les compétences (écouter, parler, lire et écrire) seront donc abordées, même si l'accent sera mis sur la communication orale en milieu professionnel.</p> <p>L'étudiant est tenu de faire un exposé en groupe sur une des techniques de communication propres au milieu professionnel. Au cours de cette présentation, il est amené à susciter l'interaction avec le public. Ces techniques seront systématiquement mises en pratique au cours. Toutes ces activités requièrent un travail de préparation de la part de l'étudiant à qui il est également demandé de se prendre en charge pour parfaire ses connaissances linguistiques (étude de vocabulaire, révision de points de grammaire, ...). Le cours NEER 2600 peut être considéré comme étant la suite logique du cours NEER 2500.</p>

<p>Autres infos :</p>	<p>Pré-requis: Le cours est de niveau intermédiaire et suppose donc au départ une bonne maîtrise au moins réceptive de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières du niveau B1- du « Cadre européen commun de référence pour les langues » (CECR).</p> <p>Evaluation: Évaluation permanente (participation au cours, travail journalier, présentation orale en groupe ) Test écrit et oral en fin d'année.</p> <p>Support Plate-forme e-learning : textes, vocabulaire thématique, exercices de remédiation Dossiers de documentation sur les techniques de communication servant à la préparation de l'exposé.</p> <p>Encadrement: Cours en groupes de maximum 20 étudiants. L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par téléphone ou courriel. Guidance au Centre d'Auto-Apprentissage (CAA) et à la salle multimédia.</p> <p>Charge de travail: 30 heures de cours + 42 heures de travail autonome</p>
<p>Cycle et année d'étude: :</p>	<p><a href="#">&gt; Master [120] en gestion des ressources humaines</a>  <a href="#">&gt; Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte</a>  <a href="#">&gt; Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil</a>  <a href="#">&gt; Master [120] : ingénieur civil en mathématiques appliquées</a>  <a href="#">&gt; Master [120] : ingénieur civil mécanicien</a>  <a href="#">&gt; Master [120] en sciences informatiques</a>  <a href="#">&gt; Master [120] : ingénieur civil électricien</a>  <a href="#">&gt; Master [120] : ingénieur civil électromécanicien</a>  <a href="#">&gt; Master [120] : ingénieur civil biomédical</a>  <a href="#">&gt; Master [120] : ingénieur civil des constructions</a>  <a href="#">&gt; Master [120] : ingénieur civil en informatique</a></p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>